



I. LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER

Objet : Acquisition et installation d'un logiciel de gestion informatique et outil de surveillance :
SOLARWINDS

Réf : Demande de Cotation N° 008/19/PR/SEIFSI/FNFI/PRMP

Mesdames/Messieurs,

1. Le Fonds National de la Finance Inclusive sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats jeunes et femmes entrepreneurs répondant aux qualifications requises pour **l'acquisition et installation d'un logiciel de gestion informatique et outil de surveillance : SOLARWINDS** à exécuter dans un délai de quinze (15) jours après la réception du bon de commande.
2. La passation du marché sera conduite par Demande de Cotation, conformément aux dispositions du Code des marchés publics et délégations de service public.
3. La Demande de Cotation est adressée à tous les soumissionnaires **jeunes et femmes entrepreneurs exerçant dans le domaine concerné et enregistrés dans la base de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), conformément aux dispositions de leur consacrer 25% des marchés publics.**
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier complet à l'adresse mentionnée ci-après sur présentation d'une copie de la pièce d'identité du gérant: **Personne Responsable des Marchés Publics du FNFI, 8 rue avenue Akéi, en face du Centre de Formation Bancaire du Togo, BP 20889 Lomé 02, Tél : 22 26 95 00 / 70 49 67 40, E-mail : togo.fnfi@fnfi.tg, koku.amla@fnfi.tg de 8h à 12h et 15h à 17h**
5. Les offres devront être déposées au secrétariat du Fonds National de la Finance Inclusive en face du centre de formation bancaire, 8 Avenue Akéi, 02 BP 20889-Lomé 02-TOGO, Tél : 22 26 95 00 au plus tard le **20 aout 2019 à 10 h00**. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10h30 à la salle de réunion du FNFI. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
6. Les offres doivent être valides pendant une période de soixante (60) jours suivant la date limite de dépôt.
7. Veuillez accepter Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait-le 02/08/2019

La Personne Responsable des Marchés

